Albi (81) : torse nu et hors de contrôle, un jeune Comorien, sous le coup d'une OQTF depuis 2019, agresse et blesse des policiers au couteau ; souffrant de schizophrénie paranoïaque, il est laissé libre avec une peine de sursis

11/03/2023 à 23h01



Le tribunal judiciaire d'Albi jugeait un jeune comorien qui, le soir du 9 février, a eu un coup de folie, au point de s'attaquer aux policiers avec un couteau.

(…) "Vous vous êtes mis à téléphoner à la police. Et là, c'est un flot d'injures, d'insultes, de menaces de morts réitérées. Et surtout, pourquoi avoir pris avec vous un couteau", reprend le magistrat.

Le prévenu a la tête basse. "Depuis que j'ai arrêté mon traitement pour des problèmes psychologiques, je ne suis pas le même. Je voulais me suicider", lui qui n'était par ailleurs

pas connu de la justice. “Pourquoi ne pas avoir continué le traitement ? - La CMU ne me le remboursait plus.”

Le commissariat d’Albi a décidé, face à ce flot d’appels ultra-violents et aussi de tendances suicidaires, d’envoyer deux équipes de la brigade de nuit. Il n’est que 20h15 et de nombreux Albigeois sont encore dans la rue. Ils veulent éviter un drame.

Notre homme est retrouvé torse nu sur le Pont-Neuf, le corps tourné vers le Tarn. Les policiers décident d’intervenir, mais ne voient pas le couteau dans sa main. “Il s’est retourné vers mes deux collèges en faisant des gestes latéraux avec son couteau. Il voulait les blesser. C’est ce qu’il a fait. Pour stopper sa violence, il a fallu que j’utilise notre taser. Je vous promets que l’on a frôlé le drame.”

L’accusé a toujours la tête baissée quand le président rappelle qu’il est sous le coup d’une obligation de quitter le territoire national depuis 2019. “Je n’ai jamais reçu ce papier. Je vous assure.”

(…) Finalement, le tribunal va le laisser partir libre reconnaissant l’altération du discernement, sachant qu’il souffre de schizophrénie paranoïaque. Il le condamne à 12 mois de sursis probatoire, à payer les indemnisations, travailler et surtout suivre un traitement sérieux. Sinon, ce sera le retour en prison.

La Dépêche

(Merci à René)